

## Fiche n°15 : **REMISSION**

### **Éléments de définition**

Le mot rémission est issu du mot latin *remissio* « action de renvoyer; action de détendre, de relâcher, affaiblissement (d'un mal); abandon, remise (d'une peine, d'un impôt) », dérivé du latin *remittere*, *remettre*. Pour le Larousse, il y a deux sens possible. Le premier est « l'action de remettre une faute, de faire grâce : la rémission des péchés ». Le second est « l'atténuation ou disparition momentanée des symptômes d'une maladie aiguë ou chronique ». Ce sens est similaire dans la 8e édition de l'Académie française : « en termes de médecine, il signifie diminution, relâchement et se dit en parlant de la fièvre, des maladies aiguës, lorsqu'elles perdent de leur force, de leur intensité. Il y a un peu de rémission dans sa fièvre. La maladie est en rémission ». Le TLFi va aussi dans ce sens en remplaçant la diminution par l'atténuation : « atténuation temporaire des symptômes d'une maladie ou d'une manifestation pathologique ». A noter que le mot rémission n'a pas de définition dans le dictionnaire de l'Académie de médecine.

### **Discussion**

La médecine est si pessimiste qu'après la rémission, elle ne peut se résoudre à la guérison et invente la rémission complète. Qu'est-ce que la rémission alors, si elle peut être incomplète ?

L'office québécois de la langue française complète sa définition de rémission en précisant : « lorsqu'une maladie maligne, telle qu'une leucémie ou une maladie de Hodgkin, paraît guérir, on préfère parler de rémission totale, plutôt que de guérison, pour ne pas préjuger d'un avenir qui demeure incertain ». La rémission est ainsi une interruption, un répit, une intermittence : la maladie « fait relâche » en somme.

Sur le site belge de la fondation contre le cancer, « on parle de rémission, lorsqu'une affection cède du terrain et que l'état du patient s'améliore temporairement. Si tous les signes de la maladie ont disparu, il s'agit d'une rémission complète. Cela ne signifie pas toujours que le cancer a été totalement éliminé ».

On comprend bien que la rémission est une guérison trop jeune. On ne lui fait pas confiance. Rémission, parce que l'amélioration ce n'est pas normal, on la surveille comme le lait sur le feu. D'ailleurs, on ne parle que d'affaiblissement, d'atténuation,

de diminution, parfois de disparition mais alors temporaire. A vrai dire il ne s'agit que d'une guérison trop jeune.

Pour compléter, il y a certaines guérisons qui sont annoncées au malade alors que le médecin garde en tête, ce risque de rechute tardive, certes faible, mais bien réel. Ce n'était qu'une rémission, certes complète mais seulement prolongée.

### **Proposition**

Atténuation ou disparition provisoire des symptômes d'une maladie. La rémission apparaît après une période de guérison apparente.